

En un mot, à défaut d'originalité, la musique est sincère, et place son auteur en bon rang dans l'école... italienne.

Bonne interprétation d'ensemble par Mmes Rose Féart, Marié de l'Isle, MM. Lapelleterie, Albers, Boyer, etc... Mise en scène soignée. Chœurs et orchestre excellents.

A. M.

P. S. — On annonce une série de représentations des *Trois Masques* au Théâtre Sarah-Bernhardt.

**

La dernière manifestation du Théâtre des Champs-Élysées fut la première représentation en langue française de *Boris Godounow*, (traduction de Michel Delines). Elle fut donnée par les artistes et le personnel du Théâtre et valut de nombreux applaudissements à M. Giraldoni, qui prenait dans le rôle du Tzar la lourde succession de M. Chaliapine, à M. Albers (Pimenn), Tirmont (le faux Dimitri), Alexis Boyer (Varlaam), Mmes Rose Féart (le tsarevitch), Cécile Thévenet (la Nourrice), Romanitza (Xénia), au valeureux chef d'orchestre M. Inghelbrecht, aux chœurs de M. Lamy et à la mise en scène de M. Durec.

Il fut un instant question de continuer ces représentations, mais l'entente ne put se faire entre les artistes du chant et ceux de l'orchestre que leur syndicat rend toujours particulièrement exigeants.

Opéra. — *Reprises de « Fervaal »* et du « *Miracle* ». — La reprise du drame lyrique de V. d'Indy a été accueillie avec enthousiasme. MM. Muratore et Delmas reprenaient les rôles de Fervaal et d'Arfagard, qu'ils créèrent en janvier, et dont ils donnent une interprétation parfaite au point de vue du chant et de la composition. Mlle Demougeot jouait pour la première fois Guilhen, qui fut créée par Mlle Breval, à laquelle succéda bientôt après Mlle Hatto. Cette nouvelle création a été un succès de plus pour Mlle Demougeot qui s'y montre tout à fait sûre d'elle-même et interprète ce rôle si difficile sans la moindre défaillance. Elle fut saluée à chaque acte de légitimes applaudissements. Mlle Charny est excellente, comme d'habitude, dans le personnage épisodique de Kaïto.

Le drame lyrique de M. Georges Huë, qui vient de reparaitre également sur l'affiche, a été accueilli avec non moins de faveur. Mlle Hatto remplaçait Mlle Chenal dans le rôle d'Agnès. Son talent est trop connu pour que nous ayons besoin d'y revenir. Contentons-nous de dire qu'elle ne fit pas regretter sa devancière. Mmes Bonnet-Baron, Courbières, MM. Muratore, Gresse, Cousinou, Cerdan, Nansen, Triadou complétaient heureusement l'interprétation.

Rouen. — *Théâtre des Arts.* — On trouvera d'autre part, dans la *Saison Musicale 1913-1914 en province*, le programme élaboré par M. Jacques Fermo, l'actif directeur du Théâtre des Arts, et la composition de la troupe.

La saison nouvelle s'est ouverte le 15 octobre avec une bonne reprise de *Louise*. Intéressante interprétation, au premier rang de laquelle se place Mme Mazarin, remarquable artiste. En représentation, M. Amadeo Bassi a donné l'impression de la perfection dans *Aïda*, et M. Jaume a retrouvé dans *Guillaume Tell* les chaleureux applaudissements auxquels il est habitué. Signalons aussi le grand succès que vient de remporter M. Franz dans *Logengrim*.

H. HIE.



Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous nous sommes assuré la collaboration, comme correspondant de Genève, de M. Otto Wend, organiste de la Madeleine, et professeur au Conservatoire de cette ville. Avant d'aborder le compte rendu des concerts M. Wend débute aujourd'hui par un exposé général de la Musique Suisse, que tout le monde lira avec intérêt.

La Musique Suisse

LA MUSIQUE SUISSE DEPUIS LE MOYEN-ÂGE. — LES REPRÉSENTATIONS POPULAIRES. — LA MUSIQUE CHORALE ET SES REPRÉSENTANTS. — L'ASSOCIATION DES MUSICIENS SUISSES. — JAKES-DALCROZE ET LA MUSIQUE NATIONALE. — LA VIE MUSICALE (JOURNAUX, ÉCOLES, CONCERTS, ETC...).

Avant de vous parler des quelques concerts que nous avons eus à Genève, ainsi que des projets de la saison, je voudrais en très grandes lignes donner un aperçu sur la musique en Suisse, son orientation, ses goûts, etc., etc...

Question aussi complexe que la conventionnelle unité de la Suisse. Y a-t-il une école musicale suisse; est-il à désirer qu'il y en ait une? Sans doute nous avons une histoire honorable et suffisamment ancienne de la musique en Suisse. Dès le 8^e siècle nous nous trouvons en présence des souvenirs qu'évoque le monastère de Saint-Gall (antiphonaire de St-Gregoire). C'est là que naquit une célèbre école de chant. Vers le 10^e siècle il existait une musique populaire où se faisait sentir l'influence des montagnards. Ces airs traditionnels (joués notamment sur l'instrument rudimentaire des bergers, l'*Alphorn*) sont conservés à la bibliothèque de Saint-Gall. Au 15^e siècle les écoles de chant de Bâle, Zurich, Soleure et Coire prennent un grand développement. Puis la Réforme nous dota des fameux *Psaumes* de Goudimel, Bourgeois, etc. Au 17^e et au 18^e siècles les *collèges musicaux* se développent à un tel point que la pratique du chant choral devient d'un usage constant dans les plus petits villages. En 1742, l'écrivain musical Serrehard, en tournée en Suisse, écrivait: « Dans le tout petit village de Zouz (Haute-Engadine), j'ai trouvé le Chant d'église le plus rare du monde entier. Un maître d'école de Zouz y a introduit une méthode de chanter toute particulière. Les chanteurs sont partagés en sept chœurs, chaque chœur ne chante que quelques paroles. Un commence, puis le suivant reçoit vivement la partie pendant que le premier se tait, et ainsi ils font le tour et varient de la manière la plus rare. » (C'est presque comme dans ce fameux chœur d'hommes russe qui ne chante que pour le tzar et dont chaque membre est engagé pour chanter une note, sa plus belle!)

Mais voici qui nous rapproche de la caractéristique que nous cherchons pour établir notre « Musique Suisse »: au 18^e siècle, les *représentations populaires avec chants et danses* devinrent une spécialité du pays et firent connaître des

chefs-d'œuvre. Nous avons donc en Suisse un fonds de chansons populaires créées par le pays, mais presque uniquement dans la Suisse allemande. Ces mélodies alpestres sont très simples — tout le monde connaît par exemple les « Yodleurs » d'Appenzell — avec alternance rythmée de sons bas et aigus, née de l'appel aux troupeaux à grandes distances, et avec succession d'intervalles harmoniques imitée des sons naturels de leurs « Alphorns » primitifs. Ces mélodies si simples soient-elles, sont très caractéristiques et on retrouve ce type populaire dans un grand nombre de chœurs composés par des Suisses à différentes époques. Il n'y a cependant guère qu'une trentaine d'années, que l'on cherche systématiquement à créer une littérature nationale populaire, à faire revivre les vieilles chansons, à créer de toutes pièces des lieds de forme populaire. Glorifier nos montagnes, nos lacs, nos forêts, nos héros nationaux, l'amour de la patrie, notre indépendance, nos coutumes nationales, en s'inspirant des mélodies montagnardes, devint un but à atteindre. Des manifestations plus grandioses que les simples chants que l'on entend dans les fêtes locales, les *Festivals* ou *Festspiele* constituèrent une des originalités de notre pays. Très en honneur dans la Suisse allemande, ces Festivals tendent maintenant à s'acclimater en pays romand. C'est la plus belle école d'art que l'on puisse désirer pour un peuple. Ce sont des sortes de drames représentés devant le peuple avec un énorme développement de figuration, sur un théâtre en plein vent, édifié en bois pour la circonstance, et détruit ensuite. Ces drames comportent une importante partie musicale, marche, chœurs et danses, et l'exécution est confiée presque entièrement à des artistes improvisés pris dans la localité. Ceux qui ont vu notamment la dernière fête des *Vignerons*, à Vevey ont encore devant les yeux cette émouvante vision d'art. Cette musique simple et saine, se grave dans les mémoires des milliers de Suisses qui en sont les exécutants ou les auditeurs, et prend sa place dans le folklore romand, malheureusement beaucoup plus pauvre que le folklore suisse-allemand en chansons nationales.

On voit que la culture de la musique chorale est ce qu'il y a de plus caractéristique chez nous. Rien que dans le canton de Vaud, à la dernière assemblée des chanteurs vaudois, il y avait 3000 chanteurs divisés en 62 sections. Et dans la Suisse allemande le fameux « Mannerchor » de Zurich et bien d'autres encore ont une activité artistique extrême. Tous ces chœurs d'hommes portent depuis longtemps l'empreinte helvétique. Naegeli, Attenhofer, Huber, Grast, Heim, Zwysig, Hegar, etc., sont nos grands compositeurs nationaux dans ce genre. Mettons spécialement en vedette le nom de Frédéric Hegar, un créateur et un maître dans ce domaine, qui a composé la forme la plus artistique du chœur d'hommes qui est, je le répète, notre production absolument nationale.

Cela suffit-il? Ne sommes-nous pas en retard sur les autres nations? C'est ce qu'ont pensé nos musiciens, et c'est pourquoi ils ont fondé en 1900, à Zurich, l'*Association des Musiciens suisses* qui comprenait dès le début

100 membres, tous des professionnels, dont le comité était formé des compositeurs Edmond Röthlisberger, Hans Huber, Volkmar Andreae, Edouard Combe, Otto Barblan, Albert Meyer, et Hermann Suter. Leur but est de donner aux compositeurs suisses l'occasion de se connaître et de se faire connaître, de faciliter la publication des œuvres, de donner des bourses d'études après examens sérieux, de donner des Festivals périodiques, d'intervenir officiellement auprès des autorités pour soutenir la cause des musiciens. L'Association a reçu les deux dernières années une subvention fédérale annuelle de 9000 francs. Elle a dépensé en 1912 une somme de 5500 francs pour les bourses d'études. Elle compte actuellement 212 membres. Elle a eu jusqu'à présent quatorze grandes assemblées dans les principales villes suisses avec grands concerts comprenant musique de chambre, musique symphonique, soli instrumentaux et vocaux, etc... La dernière fête a eu lieu le 15 juin 1913 à Saint-Gall. Le Comité avait reçu à cette occasion 94 œuvres de 46 compositeurs: 18 de ces œuvres seulement avaient été inscrites au programme. L'Association a nommé encore une commission s'occupant des droits d'auteurs. Voici les principaux points à l'ordre du jour: 1) Le droit d'autoriser ou d'interdire l'exécution de son œuvre appartient exclusivement et sans restriction aucune à l'auteur ou à ses ayants droit; 2) Le droit de fixer le prix qu'il veut retirer de l'exécution de son œuvre appartient à l'auteur ou à ses ayants-droit et non à la loi. En outre elle étudie les meilleurs moyens de répandre à l'étranger les œuvres d'auteurs suisses. Les 14 grandes manifestations artistiques de l'Association, toutes intéressantes et parfois même remarquables, ont-elles entièrement atteint leur but: « Essayer de se faire un style personnel en s'inspirant de nos mélodies montagnardes; se forger des esprits vaillants, résistant aux influences de la mode, des âmes suisses pleines de l'amour ardent du pays alpestre »? Il faut reconnaître que non. A part quelques glorieuses exceptions dont nous parlerons, la plupart de nos musiciens ont suivi qui les traces allemandes, qui les traces françaises. Notons l'influence énorme que Brahms a eue sur le nord de la Suisse, influence qui se fait encore sentir, ainsi que celle de Richard Strauss, tandis que celle de Wagner a été moins forte: Symphonies, poèmes, pièces lyriques, lieds et musique de chambre, tout cela *pourrait* devenir suisse sans cesser d'être artistique; mais pour cela il faudrait trop souvent fausser son goût, son tempérament et ne vaut-il pas mieux que chacun suive la voie dans laquelle sa nature le conduit? Notre récente assemblée de l'Association des Musiciens suisses, à Saint-Gall est significative. Ce n'est que si l'on s'y sent poussé que l'on doit donner à la musique instrumentale, symphonique ou autre un caractère national. Et ce n'est guère que dans nos Festivals que se trouve l'avenir d'une musique nationale suisse, avec un fonds inépuisable dans la richesse de notre histoire et de notre légende.

En 1896, Jaques-Dalcroze fit entrer le genre « Festspiel » dans une phase nouvelle. Son beau *Poème Alpestre* fut exécuté dans un local couvert et sur une scène fermée et a permis au

musicien un traitement plus minutieux de l'orchestre et du chant.

A côté de la masse chorale et en particulier du chœur d'hommes qui étaient les moyens d'expression favoris, il a été possible à Jaques-Dalcroze de faire aux voix de femmes et aux soli une place plus importante.

Le principal inconvénient du festspiel est d'être éphémère et c'est pourquoi nos musiciens nationaux doivent penser au théâtre national. Vous connaissez notre théâtre de Mézières, dans lequel les frères Morax, et Gustave Doret se sont spécialement illustrés. Otto Barblan s'est rendu populaire par son « Calvenfestspiel », œuvre remarquablement sincère, de caractère et d'aspirations suisses au point qu'il semble une manifestation spontanée du folklore. Nous avons encore quantité de *cantates* et d'œuvres d'occasion qui sont bien du pays. Et ce nous est un plaisir aussi bien qu'un devoir de mettre en lumière notre créateur de la *chanson romande*, Emile Jaques-Dalcroze, qui est le chef incontesté du mouvement musical national en Suisse. C'est lui, qui a le plus vivement senti la nécessité de conserver, de développer avec leur originalité personnelle celle du pays natal, de la tradition collective perpétuée d'âge en âge par l'effort de générations innombrables. Il a créé de toutes pièces notre répertoire romand d'une haute valeur artistique. Ses quelque 300 *chansons romandes* sont connues et chantées par tous. Son *Festival vaudois* a eu aussi un succès énorme; on y trouve notamment une typique suite orchestrale, sorte de rapsodie sur nos principaux chants populaires, qui est d'une caractéristique puissamment suggestive. — Vous connaissez au théâtre les *Armaillis* de Gustave Doret, qui dégage une impression alpestre si juste et sobre à la fois. Joseph Lauber, compositeur neuchâtelois, a cultivé la même voie dans son *Neuchâtel Suisse* joué 6 fois au tir fédéral de 1898, dans son poème symphonique *Sur l'Alpe*, et même dans un *Quintette* de facture très remarquable. Dalcroze lui-même a tiré parti du folklore suisse dans son 1^{er} *Concerto* pour violon et orchestre.

Mais ce sont des exceptions et l'on ne trouve pas deux fois des natures comme celle de M. Jaques-Dalcroze qui a toujours su rester artiste dans la création de son copieux folklore qui a pénétré dans les coins les plus reculés de la Suisse et qui fait partie déjà maintenant de la vie populaire.

Je parlais de notre dernière fête à Saint-Gall: elle n'a guère suivi ces desiderata. Je citerai les noms et les œuvres du programme très brièvement:

Concerts de chœurs et d'orchestre: M. Frank Martin (Genève); *Suite pour orchestre* — pas de tendance spéciale; écriture claire et élégante. M. Stavenhagen (Genève-Munich): *Concerto* pour piano et orchestre; école romantique de Liszt. Henri Gagnebin (Paris); *Symphonia in si majeur*; influence Vincent d'Indy. E. Ausermet (Montreux): Chants pour soprano et orchestre; école debussyste. Denzler (Lucerne): *Fantaisie symphonique* (école Strauss), et ainsi de suite.

On le voit, chacun tire de son côté et s'il faut s'enthousiasmer des résultats « nationaux » donnés par un Jaques-Dalcroze, un

Otto Barblan, un Joseph Lauber, et quelques autres dans un domaine plus restreint (chœurs...) il faut reconnaître que si les dons artistiques sympathisent avec de vibrants sentiments nationaux, cela ne provient pas d'une « école », mais d'une coïncidence. Il faut que cela vienne naturellement et si la pénétration des œuvres suisses de Dalcroze a été si forte, c'est qu'elles ont spontanément jailli de son cœur. Dalcroze nous a révélés à nous-mêmes et la patrie suisse, les cantons romands surtout, lui doit une reconnaissance éternelle.

Le principal fondateur et promoteur de l'Association des musiciens suisses est Edouard Combe, compositeur de grand mérite, rédacteur de la Gazette de Lausanne, auquel j'ai emprunté maints renseignements pour cette notice.

La Suisse ne possède que deux organes de la vie musicale: La *Schweizerische Musikzeitung*, pour la Suisse allemande, fondée en 1860, et la *Vie Musicale* fondée en 1893 (pour la Suisse romande) actuellement sous la direction de M. Georges Humbert.

La saison d'été s'est terminée avec les concerts d'orgue à la cathédrale, donnés par le maître Otto Barblan et par ceux donnés au Victoria-Hall par M. William Bastard qui est maintenant des vôtres. Au temple de la Madeleine, j'ai repris la série de mes concerts d'orgue qui en sont à leur quinzième année. J'en parle, car ils ont été fondés par Charles Bernard avec l'idée intéressante que voici. Ces concerts sont offerts gratuitement au public populaire; des cartes d'invitations sont remises aux directeurs d'œuvres philanthropiques, aux présidents de sociétés, syndicats, aux pasteurs, etc., pour être distribuées à tous ceux qui voudront y assister. Les frais réduits au minimum — les solistes ne reçoivent aucune rémunération — sont couverts par des abonnements de 10 francs. Il suffit d'une cinquantaine d'abonnements pour couvrir les frais des 10 concerts et les personnes qui désirent payer leur entrée le font au bénéfice des pauvres. Cette entreprise d'art social dont on m'a confié la direction artistique a admirablement réussi et d'excellents et dévoués artistes sont toujours prêts à me prêter leur gracieux concours. L'orgue de la Madeleine a malheureusement besoin de réparations urgentes mais patience, la restauration est chose décidée et l'organiste, votre serviteur, pourra donner, dans toute la couleur voulue les œuvres si intéressantes de l'école française qu'il affectionne tout particulièrement. J'inscris à mes programmes d'orgues les œuvres de Saint-Saëns, Bonnet, Guy Ropartz, Boëllmann, Gigout, Dubois, Salomé, Debussy, Widor, Fleuret, Guilman, Pierné, etc. etc., à côté des écoles allemandes, italiennes, etc...

Notre Société de Chant du Conservatoire (directeur Stavenhagen) prépare le *Requiem* de Verdi, tandis que la Société de Chant Sacré (directeur Otto Barblan) travaille le *Requiem* de Berlioz. Au Conservatoire (directeur F. Held) environ 60 professeurs sèment le bon grain et 2000 élèves reçoivent la manne. L'Académie de Musique (directeur A. Rehous), l'Ecole artistique (directeur Louis Rey), l'Ecole populaire de musique (directeur Frank Choisy), rivalisent d'émulation à côté d'une foule d'écoles privées.

Parmi nos principales fanfares et harmo-